

Tél: 04 75 06 41 04 email : mairie.saintbasile@gmail.com http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com

Comité des fêtes

Repas « cassoulet » le dimanche 5 décembre 2021.

Inscrivez-vous rapidement, nombre de places limité. Passe sanitaire obligatoire

Edito : Les élus de Saint-Basile, ainsi que tous les résidents, aspirent au retour d'une vie normale. Les associations de la commune participent par leurs initiatives à ce renouveau de la vie sociale. Le Comité des fêtes avec ses après-midi loisirs du vendredi, la préparation de son repas de fin d'année le 5 décembre 2021, agit en ce sens. Le repas communal réunissant les « Anciens » de la commune est annoncé pour le 15 janvier 2022. D'autres animations devraient suivre, en espérant qu'aucune nouvelle contrainte sanitaire ne détruise ces efforts.



Fuite d'eau de Toussaint : Par le relevé mensuel du 29 octobre des châteaux d'eau, une fuite est suspectée sur le réseau de Saint-Basile. Celle-ci est confirmée par un second relevé le 30 octobre. En parallèle, les résidents de la Rossille signalent une fuite sur leur compteur personnel. Le débit de la fuite et celui déclaré à la Rossille ne concordent pas, mais une intervention est engagée le 3 novembre, toute l'équipe municipale étant retenue le 2 novembre autour des sources de la commune. L'intervention est rendue délicate par la présence d'arbres à proximité, les racines ayant forcé les canalisations.

Une coupure d'eau sur le secteur l'Aubertière apporte un désagrément aux résidents. Qu'ils reçoivent toutes nos excuses pour cela. La réparation de la Rossille terminée, la fuite est toujours active. Une recherche nocturne, le jeudi 4, permet de la situer entre Pélisson et les Blaches. Au matin la fuite est repérée, les travaux de réparation sont envisagés et exécutés le 8 novembre.



Commémoration 11 novembre : La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée à Saint-Basile par Michel Landrein, accompagné des Anciens Combattants et sympathisants. Il rappelle le souvenir de tous ces hommes tombés sur les champs de bataille. La France victorieuse comptait 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins. Ce bilan très lourd reflète l'ampleur des sacrifices consentis pour la Patrie et la Liberté, par nos soldats engagés dans ce conflit appelé la « Grande Guerre ».

Repas Marie-café : Le 6 novembre 2021, l'équipe municipale s'est retrouvée chez Marie-Café pour un repas de convivialité. Une réunion de ce type renforce la cohésion des élus et de leurs conjoints autour d'un repas, à la charge de chacun des convives. Le hasard du calendrier a voulu que ce rassemblement de l'équipe, avec Roger Rostaind et Marie notre secrétaire, soit la date anniversaire de l'arrivée de Marie-Hélène Bruyère à Saint-Basile. Marie a longuement remercié l'équipe municipale de l'époque, ainsi que l'actuelle, des 16 années de bonheur passées à développer son activité.



Extension du réseau d'eau : Les élus de la commune cherchent à améliorer le réseau d'eau de la commune sur le secteur Valgelas – L'Aubertière et si possible le Bouchet. Les sources historiques de Saint-Basile ne pouvant alimenter cette partie de la commune, une étude préalable est engagée, faisant venir de l'eau de Saint Barthélémy-Grozon, en réalisant une connexion à partir du hameau « les Hyères ». Le Conseil Municipal du 28 octobre a confié l'étude de faisabilité au bureau d'étude Naldeo. Ce qui n'est aujourd'hui qu'une intention devra acquérir une validité technique, puis financière à travers des subventions. A suivre.

Reconnaissance des sources de Saint-Basile : Dans le cadre de la mise en conformité administrative des captages de Saint-Basile, une visite auprès de nos sources a été réalisée le 2 novembre 2021. Cette visite a réuni un hydrogéologue agréé, une déléguée de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), auxquels devaient se joindre une déléguée de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche ainsi que des délégués de l'Agence de l'eau. Les techniciens du bureau d'étude ont accompagné les élus sur cette journée. L'objectif était de présenter les ouvrages de captage à l'hydrogéologue agréé afin qu'il émette un avis et donne ses prescriptions sur la protection des ressources en eau de la commune. Les périmètres de protection immédiate (espace clôturé autour des captages) pourraient être modifiés par l'hydrogéologue. Les accès seront également régularisés au cours de la procédure. L'ARS demande des analyses complètes sur chacune des sources. L'ensemble de la procédure doit nous permettre de qualifier nos sources et de lever les blocages en cours de la part de la DDT sur nos permis de construire.



Source Cluac



Source l'Aubrette